



**Formation d'Accompagnement
Dispositif d'entrée en IFSI
Formation Professionnelle Continue
2025**

1 - CONTACTS :

L'Institut est ouvert au public extérieur du lundi au mercredi de 13h à 16h.

Le secrétariat de l'Institut est disponible par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h au : 04.92.30.16.15

Ou sur le site internet : www.ifsif04.com

Ou par courriel : ifsif@ch-digne.fr, avec téléchargement possible des plaquettes d'inscriptions

Ou visite de l'Institut et information lors de la journée porte ouverte ou lors des forums (dates sur notre site).

2 - LE CADRE REGLEMENTAIRE :

- ✚ Arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

3 - LE PUBLIC CONCERNE :

Peuvent être admis en 1^{ère} année de formation au diplôme d'Etat d'infirmier les candidats âgés de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation répondant à l'une des conditions suivantes :

- ✚ Les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme
- ✚ Les candidats relevant de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L. 6311-1 du code du travail, et **justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection.**

4 – INFORMATIONS SUR LA FORMATION :

Le tarif 2024 état de 890 euros, l'actualisation des tarifs sera diffusée en octobre 2024.

105 heures de formation (planning prévisionnel en annexe) en présentiel et travaux dirigés, avec un suivi personnalisé

La formation se déroule en début d'année au plus près des épreuves de sélection. Le planning prévisionnel sera diffusé dès octobre 2024.

Possibilité de règlement de la formation en 3 fois

5 - LE DOSSIER D'INSCRIPTION : Date de dépôt du dossier précisée en octobre 2024.

Capacité d'accueil de : **20 candidats.**

Au-delà, une liste d'attente sera établie.

Seuls les dossiers d'inscription complets seront traités. Les candidats sont retenus par ordre d'arrivée des dossiers.

Toute formation commencée est due en totalité, sauf si le désistement est signalé avant le 1^{er} jour du début de celle-ci.

Le candidat s'engage à faire preuve d'assiduité et de ponctualité tout au long de la formation, et pense à se munir du matériel nécessaire pour prendre des notes.

6 - LES OBJECTIFS :

Formation préparatoire aux épreuves de sélection permettant

- ✚ De valoriser sa candidature grâce à une guidance personnalisée visant la réussite de l'épreuve écrite et orale
- ✚ D'aider à l'acquisition d'une méthodologie de travail et de développer des capacités d'analyse, de réflexion et d'argumentation nécessaire à l'élaboration de son projet professionnel
- ✚ De développer une culture générale et professionnelle dans le domaine sanitaire et médico-social

7 - LES MOYENS PEDAGOGIQUES :

Préparation complète composée de cours dispensés par des formateurs de l'institut de formations paramédicales et des intervenants extérieurs spécialisés en Français, Mathématiques
Utilisation de ressources pédagogiques interactives et multimédias.

Bilan de positionnement permettant à l'apprenant de se situer par rapport aux apprentissages à acquérir.

Culture professionnelle infirmier et travaux de recherches guidés :

- ✚ Découverte de la profession d'infirmier à travers son histoire, son actualité, ses perspectives, son périmètre d'activité, ses responsabilités et ses différents lieux d'exercices...
- ✚ Questionnement sur le statut de l'étudiant en santé, la formation, les compétences, le référentiel, le code de déontologie, ses droits, ses obligations et aides personnalisées...
- ✚ Travail dirigé sur la structuration du CV et l'élaboration d'une lettre de motivation personnalisée,
- ✚ Accompagnement à la préparation administrative du dossier de sélection,
- ✚ Positionnement, objectifs et conseils spécifiques sur la méthodologie de travail de chaque apprenant, permettant un accompagnement personnalisé.

Culture générale et français :

- ✚ Cours magistraux avec rappels et conseils concernant la capacité d'écriture en conjugaison, grammaire et orthographe,
- ✚ Lecture, compréhension et analyse de texte en matière d'actualité sanitaire et médico-sociale,
- ✚ Exercices d'entraînements et flashs tests sur les connaissances en cours d'acquisition,

Mathématiques :

- ✚ Rappels et conseils en mathématiques : les 4 opérations numériques de bases (addition, soustraction, multiplication et division), les règles de conversion, de durée, de volume métrique, résolution de problèmes simples....
- ✚ Exercices d'entraînements et flashs tests sur les connaissances en cours d'acquisition,

Préparation à l'oral de sélection :

- ✚ Prérequis en matière de dialectique et d'argumentation,
- ✚ Compréhension de l'épreuve de sélection et présentation de son projet de formation professionnel,
- ✚ Travail sur sa capacité d'auto-évaluation, la connaissance de soi et son positionnement,
- ✚ Elaboration de son projet professionnel au regard de son parcours, ses compétences, ses qualités, ses valeurs.

Rencontres collective et d'échanges :

- ✚ Avec des étudiants infirmiers (déroulement de la formation, intérêts, exigences)
- ✚ Avec des professionnels infirmiers (prise de poste, quotidien, avantages et contraintes)
- ✚ Développement d'un questionnement et d'une culture professionnelle et interprofessionnelle

Entraînement à la sélection écrite avec guidance personnalisée et réajustements :

- ✚ Epreuves d'entraînement à l'entrée, mi-parcours et fin de formation

8 - LES MOYENS LOGISTIQUES :

Pour que chaque apprenant bénéficie des données les plus actualisées relatives à la formation, il pourra bénéficier :

- ✚ D'un Espace Numérique de Travail (ENT) avec des ordinateurs fixes ou portables,
- ✚ D'un centre documentaire ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h, avec accompagnement dans ses recherches par une documentaliste diplômée,
- ✚ D'un espace détente lors des pauses, pour favoriser les échanges avec les apprenants des différentes formations dispensées à l'institut.

9 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- ✚ Un suivi de la formation avec l'organisme prescripteur est réalisé
- ✚ Une attestation de fin de formation est remise en fin de formation
- ✚ Le règlement intérieur de l'institut de formations paramédicales s'applique à cette formation
- ✚ Les indicateurs de la formation sont accessibles sur le site internet et disponibles auprès du secrétariat.

10 - ANNEXES :

Attendus et critères pris en compte lors des épreuves de sélection à l'entrée en IFSI :

ATTENDUS	CRITERES PRIS EN COMPTE
<p>1 – Projet professionnel</p>	1-1 Capacité à se documenter et valoriser son expérience professionnelle
	1-2 Langue étrangère
	1-3 Intérêt pour les questions sanitaires et sociales
	1-4 Logique de raisonnement
	1-5 lien entre l'expérience professionnelle et la profession d'IDE
	1-6 Sens de l'intérêt général
<p>2 - Motivations</p>	2-1 Motivations exprimées clairement
	2-2 Eléments de preuve de cette motivation
	2-3 Mise en évidence de données de l'expérience professionnelle en lien avec le futur métier
	2-4 Analyse de l'expérience
	2-5 Mise en évidence des compétences développées